



**EXPLOR**  
Resources inc.

**15, rue Gamble Est, bureau 204 -Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 3B6  
Inscription (TSXV = EXS) (OTCQX = EXSFD) (FSE et BE = E1H1)**

---

## **RESSOURCES EXPLOR INC. ANNONCE LE DÉPÔT D'UN PROSPECTUS PROVISOIRE POUR UN PLACEMENT DE DROITS AUPRÈS DES ACTIONNAIRES**

**Ce communiqué de presse doit être diffusé uniquement au Canada et ne doit pas être diffusé  
aux États-Unis ni sur un fil de presse américain**

**Rouyn-Noranda, Canada, le 6 décembre 2013 - Ressources Explor inc. (« Explor » ou la « Société ») (Bourse de croissance TSX : EXS, OTCQX : EXSFD, FSE & BE: E1H1) annonce qu'elle a déposé un prospectus provisoire simplifié auprès des commissions des valeurs mobilières des provinces canadiennes suivantes : Colombie Britannique, Alberta, Saskatchewan, Ontario et Québec, relativement à un placement de droits pour lever un produit brut de 8 193 298 \$ (le « placement de droits »).**

Chaque porteur d'actions ordinaires d'Explor (les « actions ordinaires ») inscrit aux registres à la date de clôture qui sera annoncée ultérieurement, recevra deux droits (collectivement désignés « un droit ») pour chaque action ordinaire détenue. Chaque droit donnera droit à son porteur d'acheter une action ordinaire à un prix de souscription de 0,10 \$ l'action ordinaire (le « prix de souscription »). Le placement de droits comprendra un privilège de souscription supplémentaire en vertu duquel les porteurs de droits qui exercent intégralement leurs droits auront droit de souscrire à des actions ordinaires supplémentaires, si disponibles, qui n'auront pas été souscrites autrement dans le placement de droits. Les droits pourront être exercés pendant 21 jours. La date de clôture et la date d'expiration du placement de droits seront déterminées au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Pour souscrire à des actions ordinaires, un certificat de droits rempli accompagné du paiement en entier du prix de souscription pour chaque action ordinaire souscrite doit être reçu par l'agent de souscription, Société de fiducie CST (l' « agent de souscription »), avant la date d'expiration.

Le placement de droits est fait aux porteurs d'actions ordinaires des provinces de la Colombie Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Québec (les « territoires admissibles »). Les certificats de droits et le prospectus ne seront pas postés aux porteurs d'actions ordinaires qui résident à l'extérieur des territoires admissibles (les « actionnaires non admissibles »). Les actionnaires non admissibles recevront une lettre les avertissant que leurs certificats de droits seront émis et détenus par l'agent de souscription, qui détiendra ces droits en tant que mandataire pour le bénéfice de tous les actionnaires non admissibles. L'agent de souscription tentera, sur une base commercialement raisonnable, de vendre les droits des actionnaires non admissibles (autres que les actionnaires de la part de qui Explor acceptera des souscriptions) par l'entremise de la Bourse de croissance TSX (la « TSXV »). L'agent de souscription postera les chèques représentant le produit net provenant de ces ventes, sans intérêt.

Les droits et les actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice des droits n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « Loi des États-Unis ») et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou dans l'un de ces territoires ou possessions ou à des personnes des États-Unis au sens de « *U.S. Persons* ». Par conséquent, les souscriptions ne seront pas acceptées d'un porteur de titres ou autre cessionnaire qui est une personne des États-Unis ou un résident des États-Unis, de ses territoires ou possessions.

Explor acceptera les souscriptions de la part d'actionnaires non admissibles, autres que les actionnaires résidant aux États-Unis, s'ils satisfont l'agent de souscription et la Société qu'un tel placement de droits et souscription par ce porteur ou cessionnaire, est légal et conforme à

l'ensemble des lois sur les valeurs mobilières et des autres lois en vigueur dans le territoire où il réside. Un actionnaire non admissible d'un territoire autre que les États-Unis qui rencontre toutes ces exigences et souhaite exercer des droits doit remplir et livrer une demande de statut d'acquéreur dispensé, laquelle sera fournie dans les documents qui seront envoyés à cet actionnaire.

Des détails supplémentaires concernant le placement de droits et les procédures devant être suivies par les porteurs d'actions ordinaires sont contenues dans le prospectus provisoire, disponible sur le profil de la Société à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le prospectus provisoire est sujet à être complété et à des modifications. Il n'y aura aucune vente ou acceptation d'une offre d'acheter des titres jusqu'à ce qu'un visa au prospectus définitif ne soit émis.

**Les droits et les actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice des droits n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la Loi des États-Unis et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis, en l'absence d'une inscription ou d'une dispense applicable en vertu de cette loi. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vendre, ou une sollicitation d'une offre pour acheter des titres dans tout territoire, y compris les États-Unis, ou à une personne des États-Unis ou pour le compte ou le bénéfice de celle-ci, en l'absence d'une inscription aux États-Unis ou d'une dispense d'inscription en vertu de la Loi des États-Unis, et il ne pourra y avoir aucune vente de titres dans aucun état où un tel placement, sollicitation ou vente serait illégal, avant l'inscription ou l'éligibilité en vertu des lois en matière de valeurs mobilières de cet état. « États-Unis » au sens de « *United States* » et « *personne des États-Unis* » au sens de « *U.S. Person* » sont définis dans le Règlement S de la Loi des États-Unis.**

**Ressources Explor inc. est une compagnie publique inscrite à la Bourse canadienne de croissance (TSXV-EXS), sur l'OTCQX » (EXSFD) et à la Bourse de Francfort et de Berlin (E1H1).**

*Ce communiqué de presse a été préparé par Ressources Explor inc. La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.*

## **La Société**

Ressources Explor inc. est une société canadienne d'exploration minière qui détient des propriétés en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick. Explor se concentre actuellement sur l'exploration dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Cette ceinture se retrouve dans les provinces du Québec et de l'Ontario avec environ 33 % en Ontario et 67 % au Québec. La ceinture de roches vertes de l'Abitibi a produit plus de 180 000 000 onces d'or et 450 000 000 tonnes de métaux de base au cours du dernier siècle. La Société a été continuée en vertu des lois de l'Alberta en 1986 et a ses bureaux principaux au Québec depuis 2006.

*Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reliés aux activités d'Explor ou à son secteur d'activité. Ces énoncés prospectifs sont basés sur les activités, des estimations, prévisions et projections. Ils ne sont pas une garantie de la performance future et comprennent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prédire et peuvent être hors du contrôle d'Explor. Un nombre important de facteurs peuvent faire en sorte que les conséquences et résultats peuvent différer considérablement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, y compris ceux présentés dans d'autres documents publics de la Société. De plus, ces énoncés se réfèrent à la date à laquelle ils ont été faits. Par conséquent, il ne faut pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Explor ne s'engage nullement à réviser ces énoncés prospectifs ni à publier une mise à jour pour tenir compte d'événements, de circonstances ou de faits postérieurs à la date du présent communiqué, qu'ils soient prévisibles ou non, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.*

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter : Relations aux investisseurs :**

**Christian Dupont, président**  
Tél : 888-997-4630 ou 819-797-4630  
Fax : 819-797-6050  
Site Web : [www.explorresources.com](http://www.explorresources.com)

**Gary Lindsey, États-Unis : Tél : 1-720-273-6224**  
**Michael Adams, Europe : Courriel : [info@star-ir.com](mailto:info@star-ir.com)**